

N°273

Septembre - Octobre 2013



Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
Découverte ou redécouverte de deux réserves naturelles situées l'une à Paliseul, l'autre à Bouillon	4
Prospection botanique dans les réserves domaniales des Prés Mazys, de l'étang de Coubray et de la Petite Fange	7
Conférence : « Les haies : comment allier biodiversité et revenu économique ? »	11
Orchidées estivales de Lesse et Lomme	14
Balade familiale à Poix-St Hubert	18
Sortie botanique d'initiation à Resteigne	20
Chronique de l'Environnement	24
Informations	27

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 24 août	Promenade à Revogne dans le cadre de l'événement hirondelle et chauve-souris (voir page 23). Inscription souhaitée, maximum 30 personnes.	9h30 à Revogne (et pas au Pont du Kaizerlich qui est difficile d'accès)	Georges De Heyn
Samedi 31 août	<u>Attention: changement! Le week-end est remplacé par une journée:</u> Journée ornitho en Zélande en autocar . Le coût du car est assumé par l'association mais chacun apporte son pique-nique! Inscription obligatoire auprès de Marie Lecomte (il reste des places dans l'autocar).	6h00 Parking du Delhaize (vélodrome) à Rochefort Arrêt à Bruxelles à 7h00 au parking Delta Retour prévu à Rochefort vers 21h00, arrêt à Bruxelles vers 20h00.	Guide : Marc Paquay Organisation : Marie Lecomte
Samedi 7 septembre	Végétation de la réserve de Baronville et de ses mares.	9h30 Église de Baronville	Marc Paquay et Jean Leurquin
Samedi 14 septembre	Promenade dans les Hautes Fagnes (12 km): splendeurs de la "Fagne wallonne" en fin d'été.	SORTIE ANNULEE !	
Jedi 19 septembre	Commission de l'Environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Local rue du Tombois à Chanly.	Philippe Corbeel
Samedi 21 septembre	Sortie mycologique.	9h30 Place de Soeure à Beauraing	Marc Paquay
Samedi 5 octobre	Prospection de la Réserve Léon Lhoiste et Abbaye St Remy.	9h30 Parking de l'Abbaye St Rémy de Rochefort	Daniel Tyteca
Vendredi 18 octobre	Présentations de diapositives: "Le Tchad et les changements climatiques".	20h00 Local rue du Tombois à Chanly	Georges De Heyn
Samedi 19 octobre	Matinée ornithologique: migration des ramiers et autres oiseaux.	8h00 Devant l'église de Forrières	Dany Pierret 0487/488.748
Samedi 26 octobre	Observation des poussées fongiques.	9h30 Parking de Fèche à Rochefort (Route Rochefort-Dinant, à 2 km de Rochefort)	Marc Paquay

Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Samedi 2 novembre	Projection des diapos de la mini-session de Pentecôte dans le Boulonnais. Les participants à la mini-session qui souhaitent partager leurs photos et souvenirs sont invités à emmener leurs photos et à avertir Georges pour une bonne organisation.	15h00 Local rue du Tombois à Chanly	 Georges De Heyn

Week-end au lac du Der (en autocar)			
Samedi 16 et dimanche 17 novembre	Logement en demi-pension dans un gîte à la Ferme du Bocage (http://www.lafermedubocage.fr/). Prévoir draps et taie d'oreiller ou sac de couchage. Chacun apporte son casse-croûte du samedi. Le souper, le petit déjeuner et le pique-nique du dimanche sont compris.	Départ: samedi à 6h00 sur la place de Wellin. Trajet d'environ 4 heures.	Guide : Marc Paquay
	Un forfait de 70 euros comprenant le coût total estimé (logement, demi-pension, casse-croûte du dimanche midi) est à verser avant le 30 octobre pour confirmer la participation. Le coût de l'autocar est pris en charge par l'association. Au niveau du logement le nombre de places est limité à 22: premiers inscrits premier servis !	Retour prévu dimanche même endroit vers 20h00.	Organisation : le Comité



La Ferme du Bocage
15, rue de la Haye
52220 DROYES
Tél. : 03.25.04.23.28
Fax : 03.25.04.20.29
www.lafermedubocage.fr

Deux gîtes de séjour pour vous accueillir :

Chambres de 2 à 5 lits avec salle d'eau et toilettes privatives.

Dans chaque gîte : Une grande cuisine toute équipée, salle à manger, coin télévision, terrasse couverte avec barbecue, des espaces verts ombragés...

Retrouvez la galerie photo sur notre site internet : www.lafermedubocage.fr

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique !
Prochaine réunion du Comité le 4 octobre (20h00). Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation			 Attention changement !

Samedi 15 juin

Découverte ou redécouverte de deux réserves naturelles situées l'une à Paliseul, l'autre à Bouillon

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Un des soucis des Naturalistes de la Haute-Lesse est de suivre l'évolution des méthodes de gestion des sites riches en biodiversité et particulièrement ceux qui font l'objet d'un classement en réserve naturelle. Comme la pression humaine est particulièrement importante sur tout le territoire, il n'est pas souhaitable que les interventions anthropiques soient trop contraignantes dans des zones délaissées par l'agriculture, la sylviculture ou l'urbanisation. Par contre, une gestion intégrée et bien conçue peut favoriser la conservation de milieux ouverts dans lesquels la flore et la faune peuvent exprimer toute leur richesse et leur... exubérance. La Virée de Grosse et la Platinerie en sont deux bons exemples.

LA VIRÉE DE GROSSE À PALISEUL

La forêt environnante, le bois de Defoi, est typique des hêtraies ardennaises mélangées de plantations de résineux plus ou moins bien réussies. Les forestiers et amateurs d'agroforesterie s'y sont retrouvés à la fin du mois de juillet pour découvrir sur plusieurs hectares toutes les composantes de l'exploitation forestière dans le cadre de la foire de Libramont. On imagine la cohue dans ce coin qui respirait la quiétude lors de notre visite.

La Virée de Grosse constitue la partie sud de ce massif mais aussi la zone la plus humide. Drainée sommairement, elle avait accueilli une pessière (vers 1940) qui n'a pas résisté à la tempête de 1990. Judicieusement, les forestiers ont évité de tenter une seconde expérience sur un sol très hydromorphe et ont préféré abandonner le site qui s'est progressivement recolonisé. Arbres et arbrisseaux ont envahi les zones plus sèches (landes à callune) et les zones humides ont retrouvé leur faciès de bas-marais, de jonçaie acutiflore et de prairie humide suivant le gradient d'humidité.

La réserve est installée sur la ligne de crête des bassins versants de la Lesse et de la Semois et alimente le ru du Defoi qui fait partie du sous-bassin hydrographique de la Semois. Les eaux de ce ruisseau montrent une légère acidité (pH 6,8)¹ et trace son cours hésitant dans les schistes gréseux du Lochkovien supérieur, faciès de Paliseul, Formation de Saint-Hubert.

L'arrêté de classement de 12 ha date de 1999 (actuellement 17 ha 72) et un plan de gestion a été élaboré avec la collaboration du GIREA. De récents travaux d'aménagement ont été entrepris pour permettre la conservation d'une large partie ouverte à semi-ouverte. Deux parcelles sont clôturées pour accueillir un troupeau de Galloway et trois zones forment des zones tampons. L'abattage de nombreux arbres contribue aussi à l'ouverture du site et freine la reforestation spontanée en cours (essentiellement des bouleaux). Cette gestion s'oriente vers la protection de la plante emblématique, le millepertuis des marais (*Hypericum elodes*).



1 Site Internet : La biodiversité en Wallonie.

QUELQUES PLANTES EXCEPTIONNELLES

- ***Hypericum elodes***. Lors d'une précédente visite, beaucoup trop rapide, les Natus avaient découvert cette plante qui ne se montre que très timidement sur le plateau ardennais. Au cours de notre prospection nous pourrions la suivre en de nombreux endroits et particulièrement sur les berges du ruisseau qui prend sa source à l'est de la réserve dans l'enclos nord (clôture dans la zone de suintement). Comme celles de plusieurs millepertuis, les feuilles semi-embrassantes ovales à arrondies sont finement ponctuées de glandes translucides. Elles sont aussi, comme la totalité de la plante, velues à tomenteuses et grisâtres.

Cette Hypéricacée s'installe en colonie dans les endroits suffisamment éclairés et humides grâce à sa souche stolonifère. Ses tiges molles, hautes de 3 à 15 cm, sont cylindriques et radicales à la base. Les fleurs jaunes, assez grandes et peu nombreuses, se développent en cyme bipare. Nous l'avons déjà repérée à un endroit dans la réserve du Tienne de la Hesse à Glaireuse. Mais dans la Virée de Grosse, elle semble être en pleine expansion et jouir des conditions idéales pour son développement².

- Au centre de l'enclos sud, notre attention s'est portée sur un arbuste dont la détermination s'est révélée problématique. Le mystère a été résolu grâce à la sagacité de Jean Leurquin et de Jean-Louis Giot. Il s'agit d'une Éricacée non encore signalée dans la réserve : ***Vaccinium corymbosum***. Cette myrtille arbustive, comme *Vaccinium myrtillus*, se pare de petites clochettes blanches en grappes multiflores. Celles-ci donnent ensuite naissance à des baies comestibles d'un noir bleuté mais à la chair blanche – à la différence de la myrtille commune –, présentes jusqu'au début de l'automne. Originaire d'Amérique du Nord, cet arbuste de 1 à 4 m de hauteur est parfois cultivé pour ses fruits. Il est généralement observé à l'état subsponané, principalement dans le Nord du territoire de la Flore. Étant donné son écologie, cette espèce est donc à sa place dans ce milieu et il est intéressant de noter sa présence ici, sans doute méconnue. On pourrait la considérer dès lors comme naturalisée.

- ***Pedicularis sylvatica*** mérite aussi une mention

2 Le soir même, je retrouvais cette plante dans une « piscine » naturelle privée à Louvain-la-Neuve. *Hypericum elodes* est donc commercialisée dans les jardinerie et utilisée pour épurer (ou oxygéner) par lagunage les plans d'eau en développant un véritable écosystème « faune/flore » qui favorise la qualité et l'équilibre de l'eau. Le biotope est constitué essentiellement de plantes aquatiques macrophytes épuratrices (joncs, phragmites, iris...), mais aussi décoratives (papyrus, nénuphars, menthes, lotus...) et... millepertuis !

spéciale. Cette *Scrophulariacée*, hémiparasite sur racines de graminées, occupe différents endroits de la réserve et forme des plages très importantes dans la parcelle sud un peu plus sèche. Peu de sites offrent une population aussi spectaculaire. La gestion par pâturage extensif depuis 2000 lui est manifestement très favorable. Le piétinement du bétail (4 - 5 bovidés) et l'élimination des graminées³ trop envahissantes lui sont favorables. Elle se comporte presque que comme une pionnière. Sa consœur *Pedicularis palustris*, à calice poilu et à tige solitaire, a peu de chance de lui faire concurrence car elle préfère des sols plus humides, riches en sels minéraux... ce qui n'est pas le cas dans la Virée de Grosse.

LISTE DES ESPÈCES

Plusieurs groupements s'entremêlent et forment une mosaïque assez complexe d'associations diverses :

- végétation de coupes forestières, génistaies, boulaies sèches, landes à callune et à myrtille ;
- prairies mésophiles abandonnées, zones rudérales ;
- prairies maigres humides ;
- prairies humides à molinie ;
- aulnaies, jonçailles acutiflores, bas-marais tourbeux, boulaies-saulaies à sphaignes, mégaphorbiaies, groupements flottant à potamot et à lentille d'eau.

Le retard de la végétation dû au printemps froid et pluvieux ne nous a pas permis de repérer toutes les espèces. Mais comme la détermination à l'état végétatif est le sport favori de... quelques-uns, ils retrouveront l'essentiel de leurs observations dans cette liste.

Achillea millefolium, Agrimonia procera, Agrostis canina, Agrostis capillaris, Alchemilla xanthochlora, Alisma plantago-aquatica, Alnus glutinosa, A. incana, Angelica sylvestris, Arrhenatherum elatius, Artemisia vulgaris, Athyrium filix-femina, Betula pendula, B. pubescens, Calluna vulgaris, Cardamine pratensis, Carex demissa, C. echinata, C. nigra, C. ovalis, C. panicea, C. pilulifera, Centaurea gr. jacea, Cerastium fontanum, Chrysosplenium oppositifolium, Cirsium arvense, C. palustre, Cytisus scoparius, Dactylis glomerata, Danthonia decumbens, Deschampsia cespitosa, D. flexuosa, Digitalis purpurea, Dryopteris carthusiana, D. dilatata, D. filix-mas, Epilobium angustifolium, E. ciliatum, E. obscurum, E. palustre, Eupatorium cannabinum, Fagus sylvatica, Festuca rubra, Filipendula ulmaria, Frangula alnus, Fraxinus excelsior, Galeopsis tetrahit, Galium mollugo, G. palustre, G. saxatile, G. uliginosum, Heracleum sphondylium, Holcus lanatus, H. mollis, Hydrocotyle vulgaris, Hypericum elodes, H. maculatum, H. pulchrum, Ilex aquifolium, Impatiens noli-tangere, Juncus acutiflorus, J. articulatus, J. bufonius, J.

3 La pédiculaire parasite les racines de graminées.

conglomeratus, J. effusus, J. squarrosus, J. tenuis, Lemna minor, Leontodon autumnalis, Linaria vulgaris, Lolium perenne, Lotus corniculatus, L. pedunculatus, Luzula multiflora, Lycopodium europaeus, Lysimachia nemorum, L. vulgaris, Lythrum portula, Mentha arvensis, Molinia caerulea, Pedicularis sylvatica, Phleum pratense, Picea abies, Pinus sylvestris, Plantago lanceolata, P. major, Polygala serpyllifolia, Populus tremula, Potamogeton natans, P. polygonifolius, Potentilla erecta, Pteridium aquilinum, Quercus robur, Ranunculus flammula, R. repens, Rubus sp., Rumex acetosa, R. acetosella, R. obtusifolius, Salix aurita, S. caprea, S. cinerea, Sambucus nigra, S. racemosa, Scutellaria galericulata, S. minor, Senecio hercynicus, S. ovatus, Sonchus arvensis, Sorbus aucuparia, Stellaria graminea, Tanacetum vulgare, Trifolium pratense, T. repens, Typha latifolia, Urtica dioica, Vaccinium myrtillus, Valeriana repens, Vicia cracca, V. sepium, Viola palustris, Wahlenbergia hederacea ⁴.

À ces relevés, il faut ajouter *Carex rostrata* découvert près de la zone de suintement (petit enclos, parcelle nord) et non encore signalé.



<http://www.tela-botanica.org/appli:cel-img:000021271CS.jpg>

LA PLATINERIE À BOUILLON

Cette modeste réserve domaniale ne couvre que 4,95 ha et longe le ruisseau des Mambes, un des affluents de la Semois. Sa localisation au sud-est de Bouillon étonne car elle avoisine une zone urbanisée (lotissement du Champ des Manœuvres) et la route Bouillon-Sedan. Elle n'est heureusement pas trop fréquentée.

Son nom est évocateur d'un passé révolu. Il s'agit du témoin d'une ancienne platinerie, c'est-à-dire une forge spécialisée dans le traitement des tôles et fers plats pour l'armurerie, les ustensiles agraires, etc.⁵ À l'heure actuelle, il subsiste encore le réseau de canaux de dérivation ainsi qu'un étang. La végétation est constituée principalement de groupements rivulaires, d'un ancien pré de fauche

⁴ O. Moline (1998) et GIREA – Groupe Interuniversitaire de Recherches en Écologie Appliquée (2002).

⁵ Nous avons eu l'occasion de nous arrêter devant la platinerie de Poix lors de la promenade guidée en janvier par Marie Lecomte.

fortement rudéralisé et transformé en mégaphorbiaie, d'un ancien taillis, d'un plan d'eau artificiel, d'un ancien bief d'alimentation (avec vannes) et d'une aulnaie-frênaie.

Les quelques kilomètres parcourus entre Paliseul et Bouillon nous ont conduits dans le Praguien, un étage un peu moins ancien du Dévonien inférieur. Cette différence géologique a peu d'influence sur la flore.

OBSERVATIONS BOTANIQUES

Nous n'avons repéré que des espèces relativement banales. L'intérêt du site repose sur sa situation et offre à proximité de la petite ville de Bouillon un coin de nature où se concentrent diverses associations végétales. Elles sont bien décrites dans la fiche « Biodiversité en Wallonie » à laquelle nous n'avons rien à ajouter si ce n'est la présence d'une belle station de *Dactylorhiza majalis* à gauche de l'entrée de la réserve.

L'étang forestier en voie d'atterrissement est le plus intéressant et montre quelques plages de *Nuphar lutea*. Sur ses bords, on observe de belles cépées d'*Alnus glutinosa*, quelques *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*, *Salix alba*... et des arbustes tels *Corylus avellana*, *Crataegus monogyna*, *Viburnum opulus*... Des anses vaseuses abritent *Glyceria fluitans*, *Alisma plantago-aquatica*, *Equisetum fluviatile*, *Lemna minor*.

Des plages de graviers montrent *Persicaria hydropiper*, *Cardamine flexuosa*, *Potentilla anserina*, *Lotus pedunculatus*, *Holcus lanatus*, *Alliaria petiolata*, etc.

La digue qui sépare l'étang du ruisseau est envahie par des espèces palustres et forestières : *Senecio ovatus*, *Angelica sylvestris*, *Persicaria bistorta*, *Heracleum sphondylium*, *Filipendula ulmaria*, *Stachys sylvatica*, *Poa nemoralis*, *Festuca gigantea* ...

En contrebas de l'étang, entre les divers bras et canaux, s'est établie une aulnaie-frênaie assez intéressante dans laquelle les espèces les plus caractéristiques sont *Prunus padus*, *Frangula alnus*, *Crepis paludosa*, *Persicaria bistorta*, *Stellaria nemorum*, *Caltha palustris*, *Cardamine amara*, *Scirpus sylvaticus*, *Athyrium filix-femina*, *Impatiens noli-tangere*, etc.

Les prairies en déprise qui subsistent dans la plaine alluviale sont banales et très rudéralisées. On y observe *Filipendula ulmaria*, *Deschampsia cespitosa*, *Galium aparine* comme espèces dominantes. Elles disparaissent en partie sous les fourrés de prunelliers.

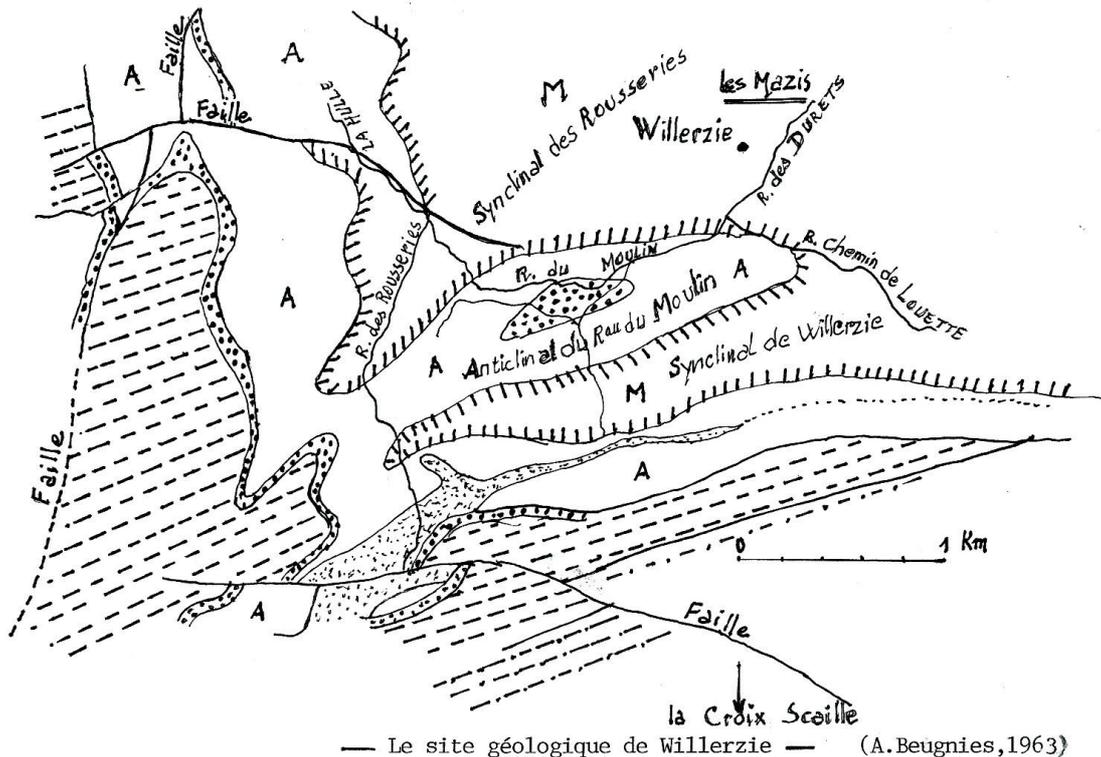
Prospection naturaliste

Dimanche 23 juin

Prospection botanique dans les réserves domaniales des Prés Mazys, de l'étang de Coubry et de la Petite Fange

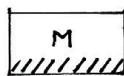
PIERRE LIMBOURG, JEAN LEURQUIN, CLÉMENT REBUFFAT

Sous une pluie battante, qui nous a accompagnés toute la journée, notre groupe de courageux s'est lancé dans la découverte de ces sites, que, vu les circonstances météorologiques, nous n'avons pu explorer aussi à fond que nous l'avions souhaité...

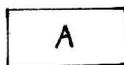


Légende:

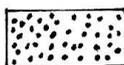
Lochkovien (anc. Gedinnien)



Actuellement,
Schistes de Mondrepuis : Formation de Mondrepuis



Arkose d'Haybes



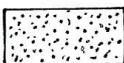
Poudingue de Fépin

} Formation de Fépin

Revinien



Groupe de Revin



Silexite de Willerzie

La RND (réserve naturelle domaniale) des Prés Mazys (Willerzie) - K5.16.41/42

LA RND (RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE) DES PRÉS MAZYS (WILLERZIE) – K5.16.41/42

Le complexe prairial des Prés Mazys occupe le synclinal lochkovien des Rousseries, correspondant aux schistes bleutés de Mondrepuis pour la partie sud et aux schistes bigarrés rouges et verts d'Oignies, plus récents, pour la partie nord.

L'altération de ces schistes donne des argiles superficielles lourdes qui entraînent la formation de sols engorgés et facilitent le maintien d'étangs bien alimentés.

A titre indicatif, la silexite de Willerzie est une injection quartzifère dans les sédiments cambriens et lochkoviens du flanc sud du synclinal de Willerzie. D'une épaisseur de 2 à 50 m et plus, elle correspond à une venue siliceuse et alumino-potassique dont le chimisme est proche des microgranites, les minéraux qui la composent étant d'origine magmatique. Elle s'est introduite dans les sédiments à une époque ultérieure mais avant l'âge des plissements hercyniens, puisque les couches en place sont plissées par cette orogénèse.

La réserve des Prés Mazys se situe à une altitude de 340 m. Situé non loin de l'étang de Coubry, le site, d'une superficie avoisinant les deux hectares, se présente sous la forme d'une hélice d'avion à trois pales, et se compose de quatre espaces différenciés : deux prairies assez banales, probablement anciennement pâturées par des moutons, l'étang supérieur (est) et l'étang inférieur (ouest) aux

abords duquel se retrouvent les associations les plus intéressantes et où l'on note la présence de la rare gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe* : deux pieds découverts le 22 août 2012 lors de la visite de la commission RND Dinant, mais non retrouvés ce jour).

Les deux étangs, de construction assez récente (une trentaine d'années au maximum), ont été creusés pour la pêche et le divertissement. Le site a été acquis en décembre 2012 et a été proposé pour accueillir le Centre wallon de sauvegarde des reptiles (dont les installations sont visibles sur le bord de l'étang supérieur). En dehors de cette affectation, le site est en attente de classement et les grandes options qui présideront à son entretien n'ont pas encore été choisies (la méthode du cantonnement de Beauraing est toujours de procéder à un maximum d'échantillonnages et de relevés avant d'entreprendre des travaux d'entretien ou de restauration) ; il est cependant fort probable que la sauvegarde de la gentiane pneumonanthe et le renforcement des populations de tritons (y compris le crêté) figureront au nombre des objectifs des gestionnaires.

Le seul site prospecté en cette journée trop arrosée fut l'étang inférieur et la prairie qui l'entourne.

Le relevé botanique ci-dessous témoigne de la richesse botanique du site :

<i>Achillea millefolium</i>	<i>Crataegus monogyna</i>	<i>Hypericum maculatum</i>	<i>Potamogeton obtusifolius</i>
<i>Agrostis capillaris</i>	<i>Crepis biennis</i>	<i>Iris pseudacorus</i>	<i>Potamogeton polygonifolius</i>
<i>Agrostis stolonifera</i>	<i>Crepis capillaris</i>	<i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Ajuga reptans</i>	<i>Cruciata laevipes</i>	<i>Juncus conglomeratus</i>	<i>Prunus spinosa</i>
<i>Alnus glutinosa</i>	<i>Cynosurus cristatus</i>	<i>Juncus effusus</i>	<i>Ranunculus flammula</i>
<i>Angelica sylvestris</i>	<i>Dactylis glomerata</i>	<i>Lathyrus linifolius</i>	<i>Ranunculus repens</i>
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	<i>Elymus repens</i>	var. <i>montanus</i>	<i>Rumex acetosa</i>
<i>Apium nodiflorum</i>	<i>Epilobium angustifolium</i>	<i>Leucanthemum vulgare</i>	<i>Rumex obtusifolius</i>
<i>Athyrium filix-femina</i>	<i>Epilobium ciliatum</i>	<i>Lolium perenne</i>	<i>Salix aurita</i>
<i>Cardamine pratensis</i>	<i>Epilobium tetragonum</i>	<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Salix xmultinervis</i>
<i>Carex canescens</i>	subsp. <i>lamyi</i>	<i>Lotus pedunculatus</i>	<i>Scrophularia nodosa</i>
<i>Carex demissa</i>	<i>Fagus sylvatica</i>	<i>Luzula multiflora</i>	<i>Senecio ovatus</i>
<i>Carex disticha</i>	<i>Festuca pratensis</i>	subsp. <i>congesta</i>	<i>Senecio sylvaticus</i>
<i>Carex echinata</i>	<i>Festuca rubra</i>	subsp. <i>multiflora</i>	<i>Solanum dulcamara</i>
<i>Carex nigra</i>	<i>Filipendula ulmaria</i>	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	<i>Sorbus aucuparia</i>
<i>Carex ovalis</i>	<i>Galium aparine</i>	<i>Lycopus europaeus</i>	<i>Stellaria alsine</i>
<i>Carex pallescens</i>	<i>Galium palustre</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Trifolium pratense</i>
<i>Carex panicea</i>	<i>Galium uliginosum</i>	<i>Persicaria bistorta</i>	<i>Trifolium repens</i>
<i>Carex paniculata</i>	<i>Glechoma hederacea</i>	<i>Phleum pratense</i>	<i>Typha latifolia</i>
<i>Cerastium fontanum</i>	<i>Glyceria fluitans</i>	<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Urtica dioica</i>
<i>Cirsium arvense</i>	<i>Glyceria maxima</i>	<i>Poa pratensis</i>	<i>Veronica chamaedrys</i>
<i>Cirsium palustre</i>	<i>Holcus lanatus</i>	<i>Poa trivialis</i>	<i>Vicia cracca</i>
<i>Comarum palustre</i>	<i>Holcus mollis</i>	<i>Potamogeton lucens</i>	<i>Vicia sepium</i>

Il faut mettre en exergue la présence de *Potamogeton obtusifolius*, espèce des eaux stagnantes, rare dans notre pays et très rare (RR) en Ardenne.

LA RND DE L'ÉTANG DE COUBRY (WILLERZIE)

Par sa superficie (6 ha), l'étang de Coubry est le second étang de la commune de Gedinne. C'est aussi sans conteste le complexe humide le plus varié : un étang mésotrophe ardennais entouré de saulaies, d'un tremblant à trèfle des marais (*Menyanthes trifoliata*), d'une phalaridaie, d'une magnocariçaie,... Le site est aussi remarquable par la grande variété d'Odonates (libellules) qu'on y trouve. Il est également une halte pour certains oiseaux durant la période migratoire, avec des observations notamment de marouette ponctuée, de cigognes (blanche et noire), de balbuzard pêcheur et de bécassine sourde.

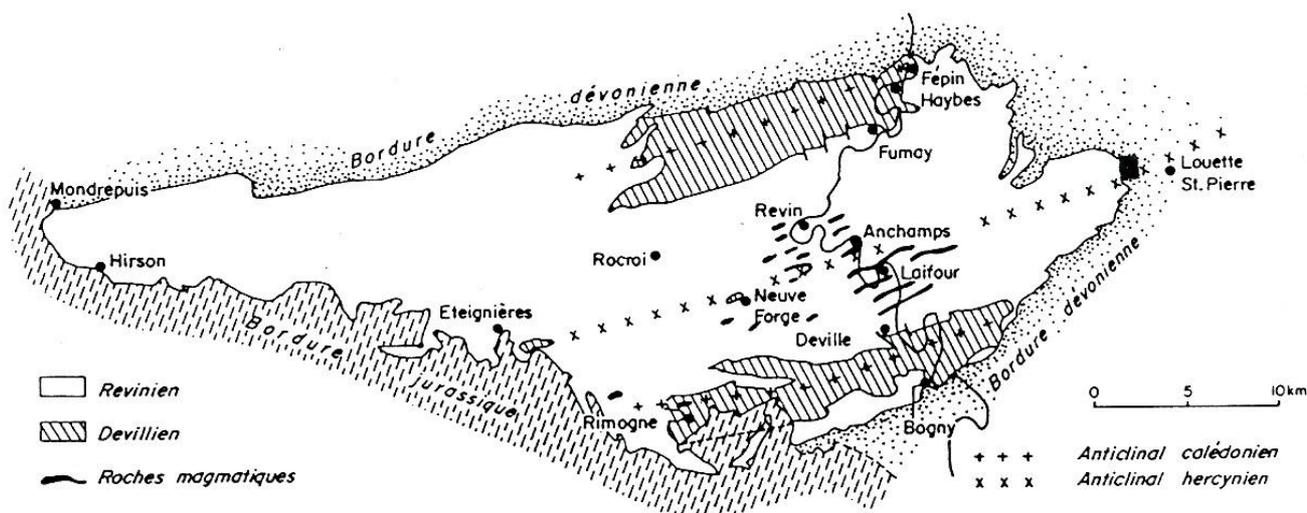
L'entretien de la réserve est à la fois facilité et compliqué par la présence du castor : par ses travaux incessants, il

permet de contenir l'invasion des ligneux mais en contrepartie, il perturbe la physionomie du site, mettant parfois en péril la survie d'espèces intéressantes (comme le nacré de la filipendule), ou d'association, comme celle du tremblant à comaret et à trèfle d'eau.

Nous pique-niquons à l'abri de la cabane (fort humide et quelque peu désaffectée, hélas,...) de la réserve mais, étant donné les conditions climatiques, nous n'entamons pas aujourd'hui l'exploration de cette zone très fangeuse et reportons à une autre fois sa découverte !

LA CROIX SCAILLE

Le plateau de la Croix Scaille culmine à une altitude de 500 mètres environ. Il se situe à environ 4 km au sud de Willerzie.



Carte du Massif cambrien de Rocroi (Waterlot & al., 1973)- le carré noir représente le plateau de la Croix Scaille -

Géologiquement, il participe à la marge orientale du Massif cambrien de Rocroi, constitué dans l'ensemble de quartzites et de schistes noirs du Groupe de Revin (Revinien : - 490 à - 515 Ma) d'une puissance de 2000 m.

Il est occupé par de vastes tourbières ou landes tourbeuses dont l'installation a été favorisée par la faible déclivité des pentes, l'imperméabilité et l'acidité des sols et les fortes précipitations.

Autrefois, ces milieux tourbeux étaient entourés de vastes landes pâturées, parfois fauchées ou même épisodiquement cultivées.

Le reste du plateau est actuellement essentiellement boisé ; les pessières occupent de larges surfaces là où s'étendaient autrefois les landes.

L'origine du nom de la Croix Scaille date du XVII^e siècle. En wallon, *escaille*, *shaille* et *scaille* sont des termes désignant l'ardoise. Sur un très ancien plan de la région, dessiné en 1614 sur une peau de mouton et conservé aux archives du Royaume, est mentionné pour la première fois, à un carrefour forestier, le nom de Croix d'Escaille. Selon l'auteur de ce plan, « la Croix d'Escaille est un lieu où fut jadis occis un homme des terres du Château Regnault, auquel lieu ses parents firent planter une croix d'escaille qui a été depuis rompue et ne se voit plus ».

Prospection naturaliste

LA PETITE FANGE (CROIX SCAILLE)

La tourbière de la Petite Fange est un tout petit complexe tourbeux (1 ha) qui se situe à la source du ruisseau de Barbais, sur le sommet du Plateau de la Croix Scaille à 490 m d'altitude, à deux pas de la Ferme Jacob.

C'est une zone expérimentale, sur laquelle une série d'opérations de gestion et d'entretien a été essayée. La méthode mise au point sur la Petite Fange s'applique aux sites en défaut d'entretien, légèrement à moyennement déséquilibrés, sur des surfaces n'excédant pas les cinq hectares.

Le principe est qu'il ne faut pas répondre au déséquilibre par des interventions fortes ou hâtives : un bon entretien vaut cinq restaurations (et coûte dix fois moins cher !)

Par conséquent, l'accent est mis sur la restauration à long terme, par des interventions ciblées, au bon moment et en accord avec les cycles des plantes (et du milieu tourbeux en général).

Aujourd'hui, on note un très net recul des plantes « problématiques » (molinie, résineux divers, bouleaux et saules) et un rééquilibrage du milieu, favorables notamment à l'extension des linaigrettes, orchis des sphaignes, canneberge, polytric strict (mousse) et rossolis présents sur le site.

Ce site fut exploré à fond en mai 2004 (Barbouillons n° 218, p. 83-89).

Nous relevons les espèces les plus caractéristiques de la zone tourbeuse : *Agrostis canina*, *Calluna vulgaris*, *Carex echinata*, *C. nigra*, *C. pallescens*, *Dactylorhiza sphagnicola* (en pleine floraison), *Deschampsia flexuosa*, *Drosera rotundifolia*, *Dryopteris carthusiana*, *D. dilatata*, *Eriophorum angustifolium*, *E. vaginatum*, *Juncus acutiflorus*, *J. bulbosus*, *J. effusus*, *J. squarrosus*, *Molinia caerulea*, *Salix ×multinervis*, *Vaccinium myrtillus*, *V. oxycoccos*, *Viola palustris*.

La mousse *Polytrichum strictum*, espèce inféodée aux tourbières, est bien présente sur les touradons en compagnie de la canneberge.

Ajoutons une très belle station de *Pedicularis sylvatica* à proximité, en bordure d'un chemin.

BIBLIOGRAPHIE

Beugnies A., 1963. Le Massif de Rocroi. Bull. du Service de la Carte géol. de France, 270.

Waterlot G., Beugnies A. & Bintz J., 1973. Ardenne-Luxembourg. Guides géologiques régionaux. Masson, Paris.



Gentiana pneumonanthe (<http://www.mnh.si.edu/>)

Vendredi 28 juin

Les haies : comment allier biodiversité et revenu économique ?

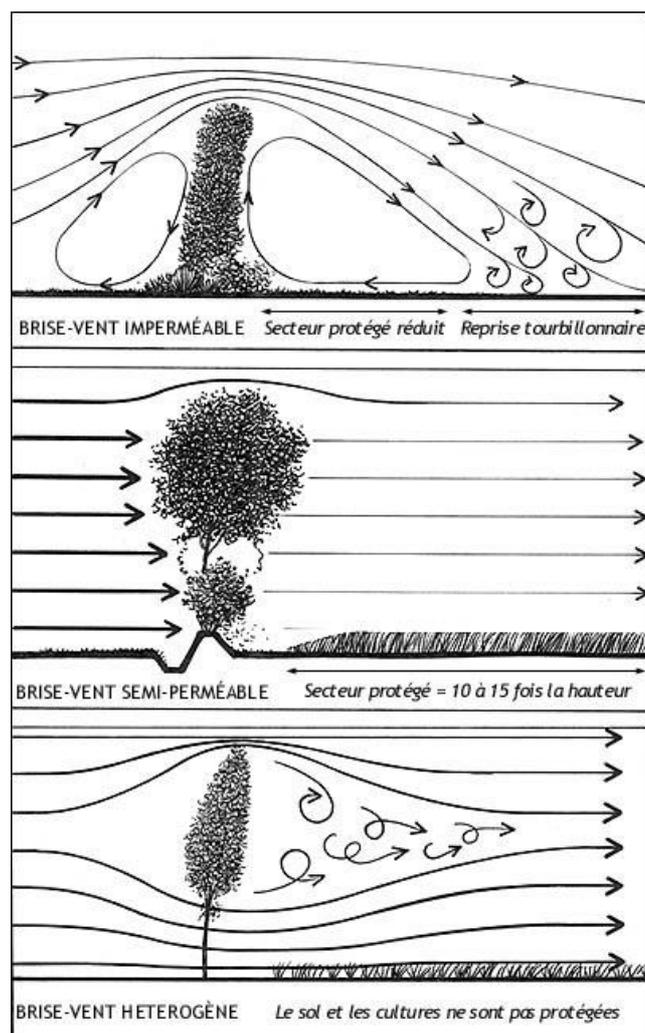
ESTELLE GOTTARDI

Estelle Gottardi, habituée des sorties ornitho des natus, nous a fait le plaisir de partager avec nous le résultat de ses recherches sur les haies. Pour Estelle, tout a commencé dans son groupe de bénévoles « rapaces nocturnes » où elle a appris que les haies étaient très favorables à ces oiseaux. Elle a alors entrepris un travail de recherches considérable sur le sujet. Elle s'est aperçue que les haies avaient de multiples fonctions et nous rendaient bien des services sans que nous nous en rendions toujours compte. Ce sont ces différents avantages offerts par les haies qu'Estelle est venue nous présenter ce 28 juin.

RAPPEL DES DIFFÉRENTS EFFETS DE LA HAIE

L'EFFET BRISE-VENT ET RÉGULATION THERMIQUE :

Hauteur et effet de la haie : derrière une haie basse taillée à 1m50, l'effet de la haie se fait sentir sur une distance de l'ordre de 15 à 22 m de longueur. Si la haie est libre, de 15 m de hauteur, l'effet de la haie se fait sentir sur une distance de 150 à 225 m.



Différents types de brise-vent

La diminution de rendement le long de la haie (due à l'ombre, à la concurrence des racines, aux turbulences de l'air) est largement compensée par l'augmentation globale du rendement sur la parcelle protégée. Selon SOLTNER (1977) les rendements des surfaces abritées par un rideau-abri sont dans les cas les plus modestes, de 6 à 20 % supérieurs.

Le but est d'essayer d'avoir un maillage des haies fermé avec un maximum de haies hautes, continues et garnies à la base en prenant en compte l'axe des vents.

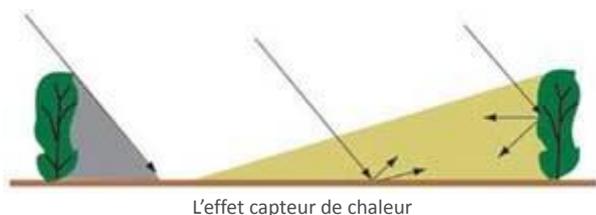


L'effet de la haie sur une culture de maïs

En effet, le bocage a un effet sur le rayonnement solaire et l'évapotranspiration (évaporation par le sol, transpiration des plantes). Plus le vent est fort, plus les stomates ont tendance à se refermer, plus faibles sont les échanges gazeux avec l'atmosphère et par conséquent plus faible est la production de la plante par la photosynthèse.

La haie est un capteur de chaleur ce qui se traduit par une précocité relativement importante et une période de végétation plus longue. L'amélioration de la quantité et de la qualité (appétence) des cultures fourragères et des herbages dépasse le plus souvent 20%.

L'effet capteur de chaleur conjugué avec l'effet brise-vent contribue à créer un microclimat.



PROTECTION DU BÉTAIL CONTRE LE VENT, LE FROID ET LE SOLEIL.

Les rendements laitiers et la croissance animale sont favorisés alors que diminuent les maladies du bétail – maladie parasitaire et brucellose.

LE RIDEAU-ABRI PROTÈGE CONTRE LES EFFETS MÉCANIQUES DU VENT

Déformation des jeunes pousses, lacération des feuilles, chute des fruits, verse des céréales, baisse de la pollinisation par les abeilles, etc.

RÉGULATION HYDRAULIQUE

Réguler le régime des eaux : la haie ralentit la vitesse de circulation de l'eau de surface et favorise son infiltration dans le sol.

Accroître la protection des sols contre l'érosion : les haies diminuent le ruissellement de l'eau sur les pentes en barrant physiquement son écoulement et en augmentant la quantité infiltrée.

Limiter l'évapotranspiration des cultures. En période estivale, la réserve en eau des sols est améliorée.

Recycler les éléments minéraux : l'arbre recycle à la surface du sol surtout par ses feuilles, une partie des éléments minéraux, en particulier l'azote, entraîné par l'eau.

Protéger les rivières : les arbres et les haies servent d'écran protecteur en arrêtant une partie des pollutions et en protégeant les berges de l'érosion du courant.

AMÉLIORATION DU PAYSAGE ET DU CADRE DE VIE

Les haies rompent la monotonie du paysage agricole par la diversité de leurs formes et de leur couleurs.

La haie contribue à donner aux paysages traditionnels une certaine sérénité. Une zone bocagère dégage une impression d'équilibre.

La beauté des sites bocagers invite à la promenade et aux activités de détente en milieu rural.

L'intérêt paysager du bocage favorise les activités d'accueil touristique et de randonnée et facilite ainsi la diversification des activités en milieu rural.

...et les paysages de bocages sont agréables pour les habitants qui y vivent.

LE BOCAGE : RÉSERVOIR DE LA BIODIVERSITÉ

La haie est un corridor biologique : la haie permet d'assurer des échanges de populations animales entre deux massifs boisés ou deux bosquets.

Cela vaut pour les mammifères grands et petits, les oiseaux, les batraciens, les chauves-souris et les insectes (papillons, abeilles...).

La haie favorise aussi la flore – surtout au pied de la haie.

LA PRODUCTION DIRECTE

La production de bois de chauffage : 1 km de haie peut permettre la production de 7 à 10 stères de bois par an (soit 1000 litres de fioul).

La production de bois d'œuvre – pour les arbres de haut jet. Un minimum de suivi en taille est nécessaire pour obtenir un fût de qualité. Pour les arbres de qualité médiocre la trituration reste un débouché.

L'autoconsommation : piquets de clôture, planches de bardage de bâtiment.

La haie est source de nombreuses baies et autres fruits. Il est possible de trouver aussi un certain nombre de plantes médicinales.

LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE INDIRECTE :

La haie abrite une importante faune auxiliaire des cultures qui peut conduire à une diminution de l'utilisation de produits sanitaires. Exemple : les coccinelles pour les pucerons.

La haie est source de pollen importante pour les abeilles – surtout en début de saison.

La petite faune est très présente – valeur pour la pratique de la chasse.

LES ÉLÉMENTS DE LA HAIE

L'arbre de haut jet (12 à 40 m de haut)

Objectif : avoir un fût le plus haut et le plus droit possible sans ramifications, pour une valeur marchande de l'arbre

L'ARBRE TÊTARD (10 À 15 M DE HAUT)

Objectif : faire monter un tronc à 1m80 – 2m50 de hauteur pour y développer une « tête »

L'ARBRE OU ARBUSTE EN CÉPÉE (ARBRE : 6 À 10 M DE HAUT, ARBUSTE : 1 À 5 M DE HAUT)

Objectif : former une touffe avec plusieurs ramifications au pied pour un bon garnissage de la haie à sa base.

LE CHOIX DES HAIES

Grand brise-vent (12 à 20 m) ou brise-vent moyen (6 à 12 m) : ce choix dépendra de l'implantation de la haie selon un axe est/ouest ou nord/sud.

LE CHOIX DES ESSENCES DÉPENDRA :

Du climat et de la nature du sol : frais à humide, profond ou inversement sec, rocailleux.

Du lieu de l'implantation de la haie : entre 2 zones de culture ou en bordure de parcelle.

Rappel : on optera pour des haies à enracinement pivotant entre deux zones cultivées.

De l'objectif poursuivi en termes :

- d'impact environnemental : on multipliera les essences différentes ex : mellifères, à baies,...
- en fonction du rapport attendu :
 - Taillis courte rotation : saule, robinier, aulne, chêne rouge, érable.
 - Rentabilité rapide bois d'œuvre : choix d'essence à croissance rapide comme le merisier, peuplier ou châtaignier.

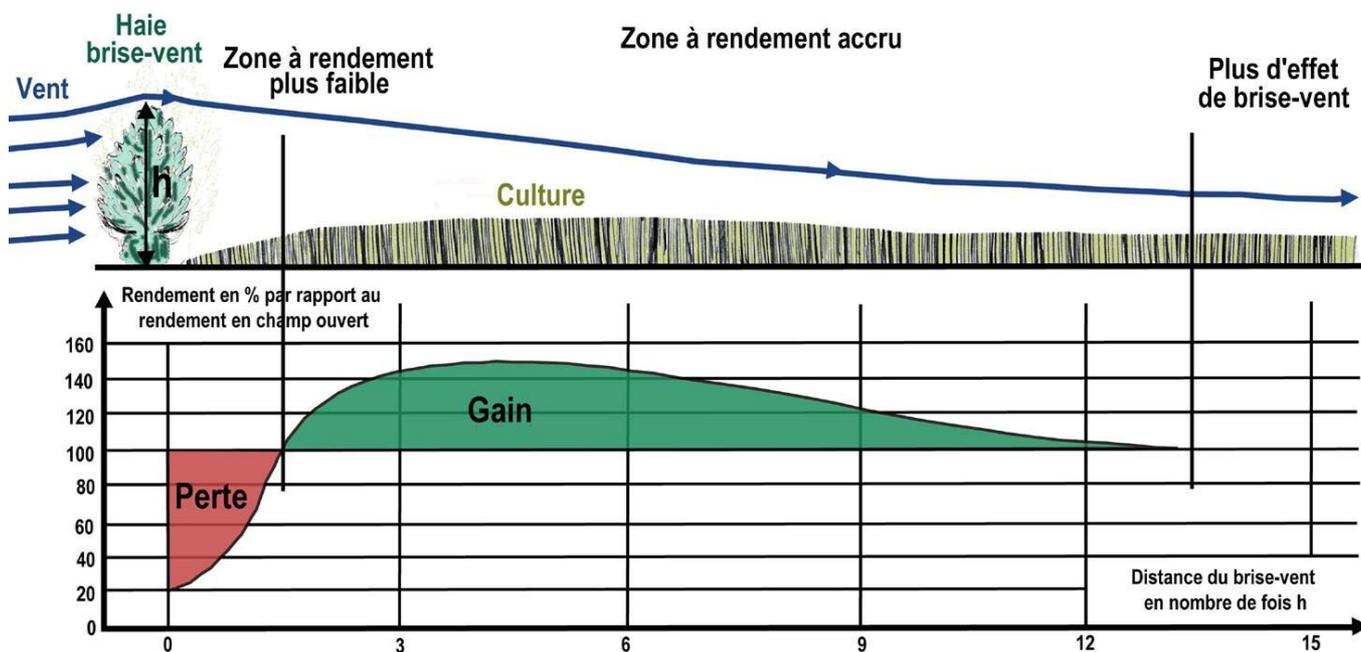


Schéma illustrant le rendement d'une culture avec l'effet brise-vent

Nous concluons la projection par un échange de points de vue. Jean Leurquin nous rappelle que la haie, à l'origine, est issue de la forêt, qu'elle est dès lors composée d'essences indigènes, parfaitement adaptées au sol et au climat et qu'il faut tout mettre en œuvre pour conserver les haies indigènes existantes.

Certains s'interrogent également sur la récupération économique de la haie en tant que bois-énergie. Les rôles qu'elle joue « gratuitement » vis-à-vis des cultures (protection, meilleur rendement, bouclier contre l'érosion,...) ne devraient-ils pas suffire à justifier leur présence et à ce que nous en prenions soin ?

La soirée se termine autour d'un verre et les discussions se poursuivent dans la bonne humeur.

Samedi 6 juillet

Orchidées estivales de Lesse et Lomme

DANIEL TYTECA

Le printemps tardif de cette année n'a certes pas hâté les floraisons, bien au contraire. C'est donc avec une certaine appréhension que je me propose de guider un groupe important (27 personnes, dont 20 Natus et 13 membres de la Section Orchidées d'Europe des Naturalistes belges) : alors qu'ils étaient initialement le principal sujet de la sortie, allions-nous pouvoir observer des *Epipactis* en fleurs ?

Partant de notre lieu de rendez-vous, en arrivant vers Auffe, à proximité de l'étang de pêche dans la vallée du Ry d'Aufe, les occupants des voitures en tête de la caravane ont la chance de voir une cigogne noire s'envoler à notre approche. Était-ce celle que j'avais vu nous survoler l'avant-veille, alors que nous nous dirigeons vers le Bois Niau en partant d'Auffe ?



Photo 1. – Cigogne noire, photographiée le 4 juillet 2013, entre Auffe et le Bois Niau (F. Esposito).

La matinée sera consacrée à un site bien connu des naturalistes et autres orchidolâtres, celui de Botton, entre Auffe et Belvaux. Hélas, les *Epipactis* fleuris ne sont pas au rendez-vous : il faudra bien encore une à deux semaines avant de les voir s'épanouir.

Ce site de Botton constitue l'une des stations les plus importantes de l'épipactis de Müller (*Epipactis muelleri*), dont nous pouvons observer des dizaines, voire des centaines, de pieds déployant leur inflorescence, malheureusement encore en boutons. Il en va de même pour les quelques épipactis sanguines (*E. atrorubens*) présents le site. Mais celui-ci abrite des populations parfois considérables d'autres espèces d'orchidées, qui justifient que les photographes s'y attardent longuement. Cette année 2013 est d'ailleurs particulièrement bien fournie en orchidées, abondantes et spécialement robustes grâce au printemps humide que nous avons connu.

A cet endroit se trouve une population remarquable de platanthères (*Platanthera*), avec les deux espèces de notre région, le platanthère verdâtre (*P. chlorantha*) et le platanthère à deux feuilles (*P. bifolia*)⁶, ainsi que leur hybride, les trois apparaissant en quantités à peu près égales (voir encadré). La population du site de Botton est d'ailleurs actuellement à l'étude comme elle l'avait été en 2010 et 2011⁷. Cette année et au cours des années ultérieures, dans le cadre d'une recherche de doctorat (F. ESPOSITO, UCL, avec le concours de notre ami N. VERECKEN), nous tentons de mieux comprendre le rôle de l'hybridation dans les processus d'évolution et de spéciation au sein du genre *Platanthera*. Ceci inclut des analyses moléculaires, des pollinisateurs, des parfums ... Rendez-vous d'ici trois ou quatre ans !

Également en quantités appréciables sur ce site, nous observons l'orchis mouche (*Gymnadenia conopsea*) ainsi que l'ophrys abeille (*Ophrys apifera*), ce dernier, de mémoire d'orchidophile, n'ayant jamais été aussi abondant ici. Une centaine de pieds finissent leur floraison et les fleurs s'empressent de toutes fructifier, puisqu'on sait que chez cette espèce, l'autopollinisation est la règle.

Parmi les autres espèces qui retiennent notre attention, notons une petite dizaine d'orchis boucs (*Himantoglossum hircinum*) en pleine floraison, dégageant leur fumet caractéristique, deux céphalanthères pâles (*Cephalanthera damasonium*) en fruits ; enfin et surtout, une petite population de goodyères (*Goodyera repens*). Cette orchidée est en perdition dans nos régions⁸ : ces dernières années, on ne comptait plus que trois stations où sa présence est encore attestée, deux étant en position

- 6 Plus précisément il faudrait dire deux des trois espèces de notre région, puisqu'il est probable qu'il faille en reconnaître une troisième (voir Tyteca D., 2012. Trois espèces de platanthères en Lesse et Lomme. Les Barbouillons n° 264 : 14-15). Le « véritable » *P. bifolia* serait confiné aux prairies fraîches semi-naturelles, sur sol plutôt acide, alors que ce que nous appelons « *P. bifolia* » dans les pelouses calcicoles, souvent au voisinage de *P. chlorantha*, constituerait en fait une espèce distincte, *P. fornicata* (!).
- 7 DUTRANOIT, A., 2011. Étude du succès reproducteur du genre *Platanthera* (Orchidaceae). Mémoire de bio-ingénieur en gestion des espaces naturels et des forêts, UCL, Louvain-la-Neuve.
- 8 Voir l'historique dans TYTECA, D., 2008. Atlas des Orchidées de Lesse et Lomme. Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, Série « Faune – Flore – Habitats » n° 3, Gembloux, 216 pp.

particulièrement précaire, dont le site de Botton. C'est donc avec un certain soulagement que nous pouvons en observer aujourd'hui, quelques rosettes de feuilles et quatre hampes florales en préparation, dans les tapis de mousses sous les pins. Mais probablement n'est-elle qu'en sursis ...

Nous quittons le site et nous dirigeons vers les Pairées, au réservoir entre Belvaux et Resteigne, où nous prenons le pique-nique.

De là nous allons vers le Bois Niau, plus précisément au lieu dit les Gaudrées, une des stations importantes pour un autre épipactis précoce, l'épipactis négligé (*Epipactis neglecta*). Alors que l'épipactis de Müller est strictement autogame, celui-ci l'est facultativement, les fleurs pouvant être efficacement pollinisées par des insectes si la visite s'effectue peu après l'ouverture de la fleur.

Hélas, tout comme l'épipactis de Müller, l'épipactis négligé n'a pas encore commencé sa floraison ... Nous en voyons de nombreuses plantes dans les sous-bois de la chênaie – charmaie, déjà bien avancées, mais aucune n'a encore ouvert la moindre fleur. D'autres orchidées sont présentes mais, vexation suprême, ont, elles, terminé leur floraison : l'orchis mâle (*Orchis mascula*), le platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*) et le nid d'oiseau (*Neottia nidus-avis*).

Parmi les autres plantes, mentionnons au passage l'ornithogale des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*), en pleine floraison, qui trouve ici une de ses plus belles populations en Lesse et Lomme, ainsi qu'un pied du monotrope suce-pin (*Monotropa hypopitys*), dans sa variante inféodée aux forêts de feuillus (subsp. *hypophegea*).

La dernière étape (ou, devrais-je dire, l'avant-dernière) nous conduit au site de Preleu, près d'Ave, également un site regorgeant d'orchidées, et spécialement cette année. Dans la pelouse sur schistes calcarifères et dans la pinède qui la surplombe, nous trouvons des dizaines d'homme pendu (*Orchis anthropophora*), en extrême fin de floraison, des centaines de platanthères (*Platanthera chlorantha* et son hybride avec *P. bifolia*, ce dernier n'étant présent que de manière isolée), d'orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), de double-feuille (*Neottia ovata*), ainsi que quelques orchis boucs (*Himantoglossum hircinum*), ophrys mouches (*Ophrys insectifera*), épipactis sanguines (*Epipactis atrorubens*) et un épipactis de Müller (*E. muelleri*), hélas lui aussi encore en boutons ...

Un autre groupe d'épipactis retient l'attention des spécialistes : encore en boutons, ils ressemblent à l'épipactis à feuilles larges (*E. helleborine*, espèce commune) mais se signalent par leur aspect plus grêle,

avec souvent des feuilles distiques (disposées sur deux rangs opposés, alors qu'elles devraient être disposées tout autour de la tige). Nous nous promettons de revenir voir cette plante en fleurs, mais hélas, encore hélas, retourné sur les lieux deux semaines après, je n'ai pu que constater que la plante ne fleurira pas cette année, en raison des grandes chaleurs et de la sécheresse qui ont sévi dans la période suivant notre passage ...

Cependant il y a encore une orchidée à signaler, et non des moindres : à nouveau la goodyère (*Goodyera repens*), déjà signalée plus haut, mais qui trouve ici son unique population encore consistante en Lesse et Lomme. Elle n'est encore qu'en boutons aujourd'hui. Mais, revenu sur les lieux quinze jours plus tard, j'ai eu le plaisir de constater qu'elle avait mieux encaissé la chaleur et la sécheresse que l'épipactis précité, puisque j'ai pu en observer près de cent vingt pieds fleuris, dans la mousse sous les genévriers, mais également dans une zone de pelouse, en compagnie d'autres orchidées comme les platanthères et les orchis mouchérons (photo 3). Quelles sont les circonstances qui lui permettent de bien subsister ici et même de s'écarter de son biotope de prédilection (tapis de mousses sous les pins) ? Encore un mystère à étudier ...

A mentionner encore à cet endroit, l'abondance de la brunelle découpée (*Prunella laciniata* – photo 4), espèce assez rare, qui voisine ici avec sa congénère plus commune (*Prunella vulgaris*).

Si nous faisons le compte d'orchidées observées aujourd'hui, nous arrivons à seize, soit la moitié des espèces présentes en Lesse et Lomme !

Mais la journée n'est pas finie ! Marie-Claire et Charles VERSTICHEL nous invitent pour un pot ... et la contemplation d'orchidées, chez eux, en un lieu que je ne dévoilerai pas dans une publication que tous peuvent consulter ! Leur terrain abrite sans doute la plus importante concentration d'orchis boucs (*Himantoglossum hircinum*) de toute la région : pas moins de 87 pieds fleurissent ici ! S'y joignent quelques pieds de l'ophrys abeille. Merci, Marie-Claire et Charles, pour votre hospitalité bien appréciée !



Photo 3. – *Goodyera repens*, Preleu, 22 juillet 2013 (D. Tyteca).



Photo 4. – *Prunella laciniata*, Preleu, 13 juillet 2013 (D. Tyteca).



Photo 7. – Fleur de *Platanthera x hybrida* (D. Tyteca)



Photo 8. – Fleur de *Platanthera x hybrida* (D. Tyteca)

Les platanthères et leur hybride

Comme nous avons pu observer et examiner de belles populations de *Platanthera* au cours de notre prospection, j'en propose un petit topo dans les lignes qui suivent.

En faisant abstraction de la parenthèse « *Platanthera fornicata* » (voir note de bas de page), nous avons donc principalement en Lesse et Lomme, comme en de nombreuses autres régions d'Europe, deux espèces répandues, *P. chlorantha* CUST. REICHNEB. et *P. bifolia* (L.) L.C.M. RICH. (au sens large). Alors que la première, assez précoce, se retrouve typiquement dans les endroits ouverts, plutôt sur calcaire, formant en Lesse et Lomme des populations considérables, *P. bifolia*, plus tardif de deux à trois semaines, est plus rare et se cantonne plutôt au voisinage des pelouses, aux endroits souvent plus ombragés, voire en sous-bois, sur des sols plus acides. Les deux espèces se caractérisent aussi par l'émission de parfums différents et ont tendance à attirer des pollinisateurs (papillons de nuit) différents⁹.

Si on y regarde de plus près, la structure des organes reproducteurs est fort différente entre les deux espèces (voir schémas des Figures 1 et 2). Chez *P. chlorantha*, les pollinies sont fortement écartées et divergentes à la base, les caudicules sont fort longs ; les pollinies se retrouvent attachées sur les yeux des papillons pollinisateurs. Chez *P. bifolia*, les pollinies sont fort proches et parallèles, les caudicules sont très courts ; dès lors, les pollinies se retrouvent collées sur la trompe du papillon. Les photos (5 à 8) illustrent bien ces différences.

Toutefois, en Lesse et Lomme, nombreux sont les sites où les deux espèces voisinent, et l'on observe alors quasi inmanquablement des hybrides (*P. X hybrida* BRÜGGER). Il existe même des sites où pratiquement l'hybride seul est visible, ou d'autres situations où l'on a une espèce (généralement *P. chlorantha*), montrant des signes d'introgression par *P. bifolia*. Les barrières écologiques, morphologiques, phénologiques, olfactives ne sont donc pas suffisantes pour isoler complètement les deux espèces l'une de l'autre. Deux photos (7 et 8) montrent des variantes de l'hybride en question. Je n'entrerai pas dans beaucoup plus de détails, et me limiterai ici à fournir les moyens de délimiter et d'identifier les deux espèces parentes et l'hybride. Outre l'aspect visuel (position et écartement des pollinies), il y a des mesures qui permettront de trancher, que nous avons utilisées sur le terrain à l'aide d'une loupe graduée. Le Tableau 1 montre les valeurs de deux caractères principaux qui dans la plupart des cas, utilisés ensemble, conduisent à une bonne identification.

Tableau 1. – Caractères comparés de *Platanthera chlorantha*, *P. bifolia* et leur hybride (voir Figures 1 et 2 pour la position des caractères).

	Distance entre les viscidies	Longueur du caudicule
<i>P. chlorantha</i>	2,5 – 5 mm	1 – 2,5 mm
<i>P. x hybrida</i>	1 – 2,5 mm	0,5 – 1,5 mm
<i>P. bifolia</i>	0,3 – 1 mm	0,3 – 1 mm

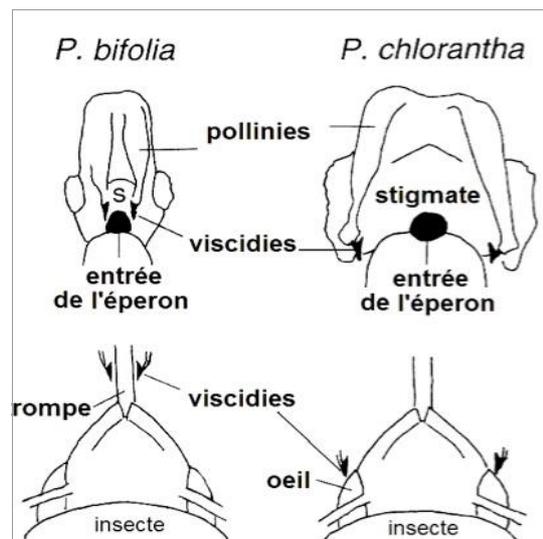


Figure 1 : Morphologie différentielle des organes reproducteurs et position des pollinies sur le papillon pollinisateur, chez *P. bifolia* et *P. chlorantha* (adapté de Nilsson, L.A., 1983. Processes of isolation and introgressive interplay between *Platanthera bifolia* (L.) Rich and *P. chlorantha* (Custer) Reichb. (Orchidaceae). Bot. J. Linn. Soc. 87: 325-350).

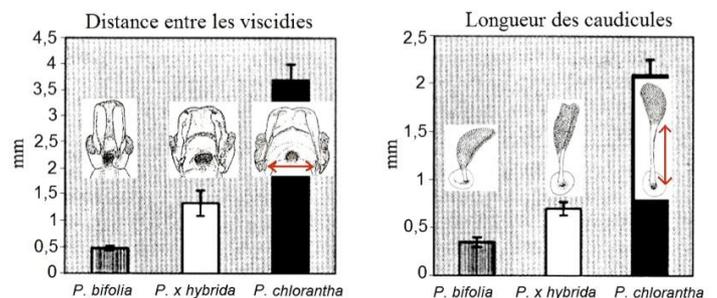


Figure 2. – Comparaison entre espèces et hybride de la distance entre les viscidies et de la longueur des caudicules (adapté de Claessens, J. & Kleynen, J., 2006.

Anmerkungen zur Hybridbildung bei *Platanthera bifolia* und *P. chlorantha*. Journal Europäischer Orchideen 38 (1): 3-28.).

9 Voir Nilsson L. A., 1983. Processes of isolation and introgressive interplay between *Platanthera bifolia* (L.) Rich and *P. chlorantha* (Custer) Reichb. (Orchidaceae). Bot. J. Linn. Soc. 87: 325-350; ainsi que Tollsten, L. & Bergström., L. G., 1993. Fragrance chemotypes of *Platanthera* (Orchidaceae)—the result of adaptation to pollinating moths? Nordic Journal of Botany 13: 607–613.

Dimanche 21 Juillet

Balade familiale à Poix-St Hubert

GEORGES DE HEYN

Après la promenade guidée en janvier de cette année par Marie Lecomte, il me semblait intéressant de refaire le même circuit au moment où la nature est sortie de sa torpeur hivernale et d'examiner la végétation estivale des bords de la Lomme. Est-ce la chaleur caniculaire, la dernière étape du tour de France ou les cérémonies liées à l'abdication du roi Albert, suivie de la montée sur le trône de son fils, mais le fait est que nous n'étions que 4 naturalistes au départ de la gare de Poix.

En janvier, Marie Lecomte avait fort bien évoqué le passé historique de Poix et avait commenté les sites industriels rencontrés, aussi je n'y reviens pas et renvoie au « Barbouillons » n° 270 (mars-avril 2013).

Notre circuit parcourt essentiellement la Formation schisto-gréseuse de Oignies avec ses roches lie-de-vin, mais le chemin qui part du rocher de Marie Gobaille, et mène à la chapelle du Cheni du Mont, traverse la Formation de Saint-Hubert plus récente, caractérisée par ses roches schisto-gréseuses verdâtres. Géologiquement parlant, nous parcourons des terrains datant d'environ 400 millions d'années, ce qui doit nous rendre un peu plus humbles dans notre perception du temps.

Nous longeons la Lomme au départ de la gare désaffectée de Poix jusqu'à la scierie Bockholz par la route reliant Smuid à Poix. Les talus longeant la route abritent une belle population d'*Epipactis helleborine* mêlée essentiellement au fromental (*Arrhenatherum elatius*), à la houlque laineuse (*Holcus lanatus*), au pâturin commun (*Poa trivialis*), à la valériane officinale (*Valeriana repens*), à la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*) et à l'eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*). L'herbe aux goutteux (*Aegopodium podagraria*), espèce nitrophile, dispute le terrain aux trois variétés de la berce commune (*Heracleum sphondylium*), dont les segments foliaires sont très larges ou au contraire plus étroits. Dans une plage de trèfles hybrides à tige creuse (*Trifolium hybridum* subsp. *hybridum*) nous distinguons une belle touffe au fin feuillage de matricaire (*Matricaria recutita*).

L'ortie (*Urtica dioica*) occupe cependant de vastes zones et cette invasive indigène qui aime les sols riches en nitrates mériterait aussi d'être contrôlée.

Nous abordons le lieu-dit Sainte-Adeline, l'ancienne usine de pâte à papier qui conserve un lot de belles meules dans sa cour et suivons le bief de la Lomme jusqu'à la propriété de Marc Baudewyns. Celle-ci occupe le site de l'ancienne usine d'électrolyse de produits chimiques, les installations d'énergie hydraulique fournissant de l'électricité (Hydroval) ayant été vendues à la ville de Rochefort.

La maison typique des années début 20^e siècle est flanquée d'un dégrilleur et est colonisée par de nombreux

chats qui marquent leur territoire de manière très odorante.

Notons le long du chemin un rosier peu fréquent (*Rosa tomentosa*) aux feuilles duveteuses, la viorne obier (*Viburnum opulus*) et les deux espèces d'érable (*Acer pseudoplatanus* et *A. platanoides*).

Nous nous engageons sous le pont du chemin de fer, construit en moellons calcaires, et remarquons la présence de différentes fougères dont *Gymnocarpium robertianum* (espèce calcicole rare en Ardenne !) aux frondes triangulaires et dont les sporanges sont regroupés en sores sans indusie (= membrane recouvrant un sore).

Nous abordons une belle hêtraie climacique qui occupe le versant est de la Lomme entrelardé de rochers moussus aux formes tourmentées.

Le sous-bois est colonisé par une végétation herbacée typique de la hêtraie acidiphile de basse Ardenne, notamment : la grande fétuque (*Festuca altissima*) et la luzule blanche (*Luzula luzuloides*).

Le long du ruisseau nous notons la présence abondante de la canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), espèce hygrocline de fond de vallon, ainsi que de la fétuque géante (*Festuca gigantea*), la glycérie flottante (*Glyceria fluitans*) au chaume aplati et la baldingère (*Phalaris arundinacea*) aux larges feuilles et inflorescences en plumets évoquant le phragmite, mais sa ligule membraneuse évite la confusion avec le roseau à la ligule hérissée de poils courts.

Si la balsamine indigène à fleurs jaunes (*Impatiens noli-tangere*) est bien à sa place, les rives sont toutefois « polluées » par quelques pieds de balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) que nous nous empressons d'arracher pour éviter une colonisation dévastatrice.

Autre plante importée (d'Amérique cette fois), le mimule tacheté (*Mimulus guttatus*) occupe quelques endroits humides et ses fleurs d'un beau jaune égaient le sous-bois ombré.

Promenade familiale

Le mimule tacheté (*Mimulus guttatus* DC.)

JEAN LEURQUIN

Étymologie : *mimulus* est le diminutif latin de *mimus* = mime, l'aspect de sa corolle rappelant un masque de théâtre – *guttatus* vient du latin *gutta* = goutte, tache (corolle tachetée).

Il s'agit d'une Scrophulariacée vivace, à tige creuse, simple et dressée, de 20 à 80 cm de hauteur, pubescente-glanduleuse dans le haut (pédicelles et calices).

Les feuilles sont simples, de 1 à 7 cm de long, ovales ou suborbiculaires, inégalement dentées ; les inférieures sont pétiolées, les supérieures sessiles, embrassantes et cordées.

La fleur a un calice à 5 dents inégales, la supérieure plus longue que les autres ; une corolle jaune à gorge tachetée de rouge, de 2,5 à 4,5 cm de long et d'aspect un peu « fermé » par la présence de deux gibbosités à la base de la lèvre inférieure.

Cette espèce d'Amérique du Nord-Ouest, naturalisée chez nous, rare à très rare mais semblant se répandre localement, occupe les berges des cours d'eau et les suintements, notamment dans le district mosan et en Ardenne.

Elle est parfois cultivée pour l'ornement au bord des pièces d'eau ; il existe d'ailleurs d'autres espèces de ce genre cultivées dans les parcs et jardins. Il ne faut pas la confondre avec *Mimulus moschatus*, espèce également naturalisée dans les endroits humides, entièrement pubescente-glanduleuse, à tige grêle de 10 à 20 (40) cm de haut, à corolle jaune non tachetée, de 1-2cm de long. (sources diverses)

Le pont enjambant la Lomme à hauteur du rocher de Marie Gobaille est en bien mauvais état et mérite une restauration. L'endroit est fort prisé par les pique-niqueurs qui arrivent en voiture en empruntant illégalement les chemins forestiers.

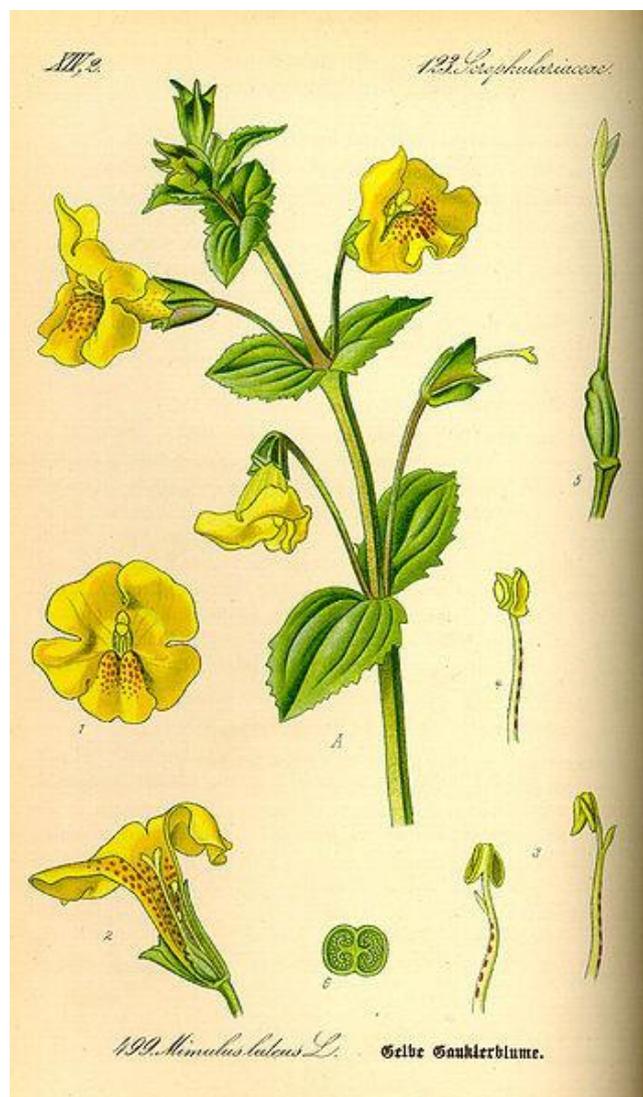
Nous remontons le versant est de la vallée et traversons une forêt mixte de chênes pédonculés et de hêtres avec un sous-bois occupé surtout par la fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) et la canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*).

A hauteur de la chapelle du Cheni du Mont, nous remarquons un hêtre en cépée, ce qui est assez rare : ses différents troncs se mêlent et fusionnent, lui donnant une image atypique.

Nous traversons ensuite des prairies maigres à agrostis (*Agrostis canina*, *A. capillaris*, *A. stolonifera*) et des lambeaux de lande sèche à callune (*Calluna vulgaris*) plantés d'épicéas et de mélèzes. Il subsiste le long du chemin des touffes de callune mêlées aux myrtilles.

Le chemin lui-même est colonisé par le jonc grêle (*Juncus*

tenuis subsp. *tenuis*), sous-espèce introduite en Europe au début du 19^e siècle.



Le mimule tacheté (source: Flora von Deutschland, Österreich und der Schweiz 1885, O. W. Thomé, Gera, Germany)

Nous abordons ensuite la descente vers Poix où nous irons nous rafraîchir dans les jardins de l'hôtel du Val de Poix. Sous la passerelle enjambant la Lomme reliant les chambres à la salle de restaurant de l'hôtel, nous remarquons avec tristesse que les berges sont envahies par la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), une des plantes invasives les plus difficiles à contrôler et à éradiquer.

Mais l'espèce la plus invasive et la plus difficile à contrôler n'est-elle pas l'*Homo sapiens* ?

Samedi 3 août

Sortie botanique d'initiation à Resteigne

JEAN LEURQUIN ET MARIE-THÉRÈSE ROMAIN

Quinze participants pour cette séance « nouveau style » où, autour de la carrière de Resteigne, nous avons surtout mis l'accent sur les détails de caractères permettant de reconnaître familles, genres et espèces, ainsi que sur l'utilisation de la Flore, car c'est en faisant une clé de détermination que l'on se rend compte des difficultés d'approche : vocabulaire, morphologie, reconnaissance des différentes parties. De quoi permettre à chacun de repartir avec un petit plus dans son bagage botanique !

Notre « circuit » s'est passé sur ... une centaine de mètres au niveau zéro de la carrière de Resteigne (IFB J6.34.34), où s'est développée une friche à caractère rudéral, riche en espèces ; ainsi que sur la rampe d'accès au niveau supérieur, qui présente une lisière forestière et une flore par endroits plus hygrophile, liée à la proximité du ruisseau en contrebas.

Au lieu de faire ici une liste exhaustive d'espèces, qui n'apporterait rien, nous rappelons ci-dessous les caractères morphologiques de quelques familles, genres et espèces sur lesquels nous nous sommes plus particulièrement appesantis.

ASTÉRACÉES (COMPOSÉES)

Nous en avons observé beaucoup dans la friche. L'occasion nous était donnée de comparer leurs capitules afin de pouvoir utiliser la clé de détermination sans (trop) se tromper !

Le capitule est l'inflorescence type des Astéracées. Il est composé d'un réceptacle (base sur laquelle sont insérées les fleurs) sur lequel sont insérées un grand nombre de fleurs de petite taille (parfois de l'ordre du mm) dont l'ensemble évoque une fleur unique.

Ces fleurs sont de deux types, ligulées ou tubulées : la fleur ligulée présente une corolle développée unilatéralement vers l'extérieur du capitule en une languette colorée terminée par 5 dents, la fleur tubulée est constituée d'une corolle à pétales soudés en tube prolongé par 5 lobes ou dents de taille variable.

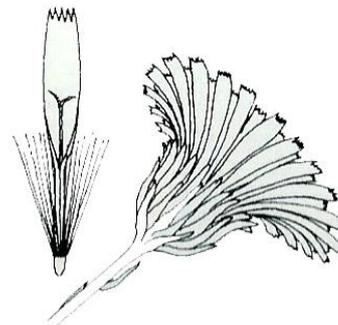
Sous le capitule, on observe un involucre de bractées à un ou plusieurs rangs dont la morphologie constitue également un caractère systématique : il faut les détacher (pince) pour les observer car la partie basale peut être cachée par le recouvrement des bractées.

La présence ou non de paillettes ou de poils sur le réceptacle est un autre caractère discriminant ; il faut pour ce faire arracher les fleurs (hélas, les pauvres) afin de dégager le réceptacle et voir s'il possède ces éléments ou non (loupe !).

Cependant, trois variantes peuvent se présenter dans les

capitules (nous n'abordons que les plantes vues sur le terrain) :

1. Capitule à fleurs uniquement ligulées : ex. genre *Leontodon* : capitule avec involucre de bractées sous-jacent et détail d'une fleur ligulée avec pappus (= calice plumeux surmontant l'akène)



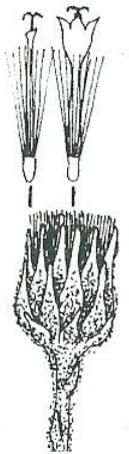
2. Capitule à fleurs uniquement tubulées : ex. *Tanacetum*, *Cirsium*, *Centaurea*.

(voir schémas page suivante)

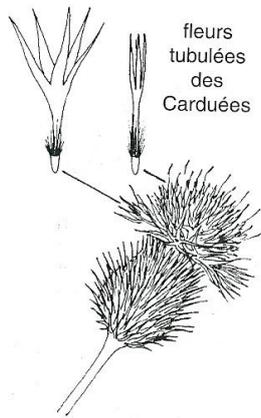
3. Capitule à fleurs à la fois ligulées (en périphérie) et tubulées (au centre) : ex. genre *Matricaria*.



fleurs centrales tubulées jaunes, périphériques ligulées blanches



Tanacetum :
fleurs tubulées
filiformes



Cirsium : fleurs tubulées de 2
types, les extérieures
rayonnantes



Centaurea jacea : fleurs tubulées de 2
types, les extérieures rayonnantes.

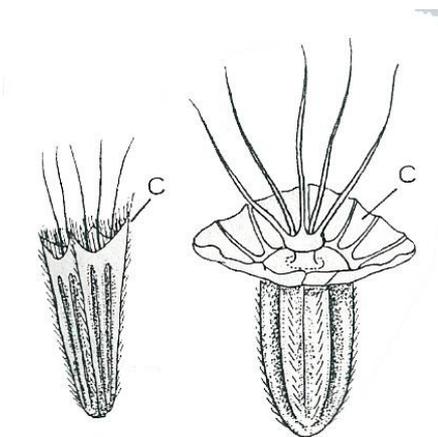
DIPSACACÉES

Elles présentent des capitules ressemblant à ceux des Astéracées. La distinction entre les deux familles se situe essentiellement au niveau des akènes (voir figures ci-dessous). Parmi les Dipsacacées, on distingue les genres *Knautia* et *Scabiosa* par :

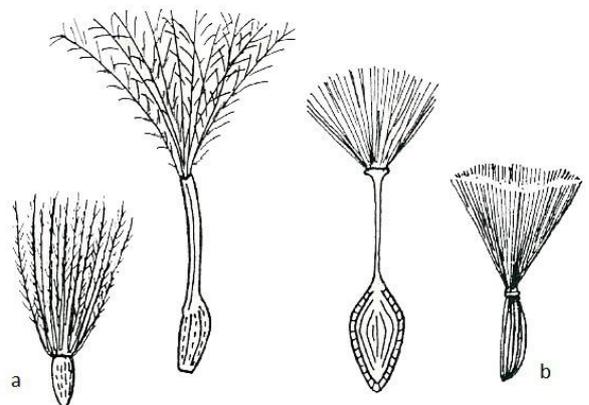
- le nombre de pétales : 4 chez *Knautia*, 5 chez *Scabiosa*.
- la morphologie du réceptacle : hémisphérique et avec soies chez *Knautia* ; allongé et avec paillettes (petites écailles hyalines) chez *Scabiosa*.

Parmi les Astéracées, on distingue les genres *Cirsium* et *Carduus* par les aigrettes de soies :

- plumeuses chez *Cirsium* (a)
- lisses ou denticulées chez *Carduus* (b) (bonne loupe !).



Dipsacacées : akène surmonté d'un calicule (c)
terminé par des dents ou par une sorte de coupe



Astéracées : akène surmonté du calice persistant (= pappus : aigrette
de soies plumeuses ou non)

FABACÉES (PAPILIONACÉES)

Retenons quelques différences essentielles à l'état végétatif entre :



Vicia : foliole à nervation pennée

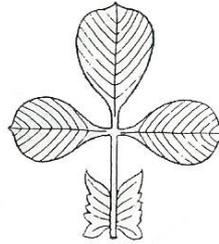


1

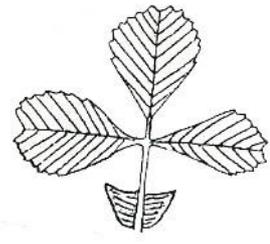


2

Lathyrus : foliole à nervures parallèles (1) ou anastomosées (= celluluses, 2)



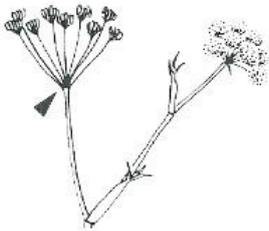
Medicago : foliole avec mucron (courte pointe raide au sommet)



Trifolium : foliole sans mucron

APIACÉES (OMBELLIFÈRES)

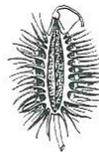
Les plantes rencontrées ici étaient en fleurs et en fruits et donc plus faciles à déterminer qu'à l'état végétatif : l'occasion de comparer leurs inflorescences et leurs fruits (des diakènes qui se séparent à maturité) :



Pimpinella saxifraga : pas d'involucre sous l'ombelle, akène à côtes peu saillantes



Daucus carota : involucre à bractées très ramifiées, akène à 3 rangées d'épines sur les côtes du fruit



Torilis japonica : involucre à 3-5 bractées fines, akène à épines réparties surtout le pourtour, rouges à maturité

Une petite note particulière sur *Torilis*, qui pourrait s'avérer être un caractère systématique: il est dit que la tige et les axes de l'inflorescence sont couverts de poils. Mais observons de plus près : ils sont dirigés vers le bas sur la tige mais vers le haut dans l'inflorescence (observation personnelle, à vérifier) !

La fin de notre parcours nous permet de signaler quelques espèces plus particulières :

- On note la présence importante de ***Digitalis lutea***, en fleurs et en fruits, espèce inféodée aux sols calcaireux et assez rare dans le district mosan.
- Dans la lisière bordant la rampe de la carrière, on

relève la présence (connue) de ***Lonicera caprifolium***, le chèvrefeuille des jardins, espèce originaire du Sud de l'Europe, très rare chez nous mais connue comme naturalisée dans le district mosan, dans la région de Restaigne !

Le nom de *Lonicera* lui fut donné par Linné en hommage à Adam Lonitzer, botaniste et mathématicien allemand (1528-1586) ; quant à *caprifolium*, de *capris* = chèvre et *folium* = feuille, il rejoint l'explication du mot français : chèvrefeuille, à savoir que cette plante « grimperait comme une chèvre »....

- Le bord du sentier héberge une petite population de ***Lithospermum officinale***, le grémil officinal,

espèce calciphile aux fruits (akènes) durs comme des cailloux (*lithos* = pierre et *spermum* = graine). Le nom de grémil viendrait du vieux français *mil* (millet) et *gru*, *gruau* = grain (allusion aux fruits ressemblant à des grains de millet...).

Les renseignements trouvés permettent de préciser que la dureté de ces fruits est due à la présence de « carbonate biogénique » incrusté dans les parties extérieures du fruit (étude effectuée aux Universités de Stuttgart et Tübingen à partir de 2004).

A la fin du parcours, en lisière du parking, une population de balsamine à petites fleurs, *Impatiens parviflora*, clôture cette exploration botanique. Cette espèce originaire d'Asie centrale et orientale est naturalisée dans une grande partie de l'Europe ; elle n'est pas courante chez nous (rare

dans le district mosan !) mais souvent abondante dans ses stations.

Il va de soi qu'après cette petite journée estivale, chaude mais par chance pas trop caniculaire, ce furent les berges de la Lesse qui eurent pour mission d'abreuver notre troupeau, assoiffé certes de connaissances, mais également de fraîcheur d'autre nature...

N.B. Les schémas sont extraits de :

- W. Rothmaler, 1995 : Excursionsflora von Deutschland 3. G. Fischer, Jena, Stuttgart.
- P. Jauzein, 1995 : Flore des champs cultivés. INRA, Paris.



Impatiens parviflora (<http://upload.wikimedia.org>)

Compte rendu de la Commission de l'environnement du 4 juillet 2013

Philippe Corbeel

RÉSUMÉ DES RUBRIQUES PARCOURUES

Philippe nous accueille chez lui, le local de Chanly n'étant pas libre.

1. LIFE LOMME et CONTRAT de RIVIERE

Nous avons reçu très récemment le nouveau calendrier des actions 2013- 2016, les circonstances font que nous sommes amenés à plancher, séance tenante, sur nos engagements dans différentes actions du contrat de rivière.

Les thématiques sont fort variées, allant de la sensibilisation à de l'éducation environnementale, en passant par des opérations plus ciblées de type « arrachage de la Balsamine de l'Himalaya ».

Une série de journées d'arrachage sont prévues, certains de nos membres ne manqueront pas d'y participer.

2. SOURCE DE LA TRIDAINE

Ou « quand un carrier veut faire passer à la trappe la source de la Trappiste de Rochefort ».

Le dossier joint ("La source de Tridaine menacée de disparition") vous informe sur la problématique à laquelle nous sommes confrontés. Les membres présents, et en particulier le comité, sont appelés à définir clairement une position Naturalistes traduisant l'opinion de notre association.

Les naturalistes sont directement sollicités pour s'engager dans le comité de défense de la Tridaine. Vous trouverez également en annexe le courrier que nous avons envoyé dans le cadre de l'enquête publique.

Ce sujet très mobilisateur sera probablement amené à figurer à l'ordre du jour des prochaines réunions de la commission environnement.

3. RAVEL GENDRON -HOUYET

Les Natus sont opposés au tracé du Ravel proposé par la commune de Houyet et proposent un chemin par les crêtes moins préjudiciable à l'environnement. Un courrier commun des 4 associations (NHL, IW-Itinéraires de Wallonie (association de défense des voies lentes), Les sentiers GR et Association des Sites des vallées du Namurois) sera adressé.

Il est toujours intéressant de trouver des synergies avec d'autres associations malgré des niches d'actions différentes. Le courrier commun sera mis en page par Raoul devrait être envoyé début septembre.

4. PÔLE DE GESTION DIFFERENCIÉE

La présentation de ce projet visant à faire une gestion plus « naturelle » de l'espace public est remise à une date ultérieure.

LA SOURCE DE TRIDAINE MENACÉE DE DISPARITION

(EXTRAITS DU « DOSSIER DE PRESSE » DISPONIBLE SUR [HTTP://WWW.TRIDAINE.BE/](http://www.tridaine.be/))

La source de Tridaine, propriété de l'Abbaye St-Rémy, est située sous le plateau du Gerny à Rochefort. Elle constitue aujourd'hui la source d'eau potable principale (80 %) de l'agglomération de Rochefort (± 5 000 abonnés, parmi lesquels quelques entreprises), ainsi que l'une des matières premières majeures de la fameuse bière « Trappiste de Rochefort » produite par l'Abbaye.

Lhoist exploite des carrières et dispose d'un gisement important sur le plateau du Gerny, situé au-dessus de la source. La société y extrait des pierres calcaires pour fabriquer de la chaux. L'émergence

de la source se trouve à la cote 211 m. Le permis en cours pour l'exploitation de la carrière autorise de creuser jusqu'à la cote 220 m. En 2008, Lhoist a fait un essai de pompage qui a alerté l'Abbaye car la source s'était tarie. C'est alors que Lhoist a fait part à l'Abbaye de son projet de creuser sous la cote 211 m.

L'Abbaye de Saint-Rémy a été catégorique : on ne touche pas à la source de Tridaine ni à l'écosystème exceptionnel de cette zone. Elle rappelle les termes d'une convention du 1^{er} octobre 1984 entre la ville de Rochefort, l'Abbaye et la société Lhoist. Cette limitation pourra être adoucie ultérieurement s'il est démontré que l'exploitation à un niveau inférieur ne risque pas de porter préjudice à la Tridaine ; à ce sujet, l'avis du service géologique de Belgique sera déterminant.

Pour pallier au tarissement de la Tridaine, Lhoist propose de creuser des puits de captage et d'installer des pompes en amont de la carrière pour alimenter artificiellement l'actuelle sortie de la source Tridaine.

Cependant, pour l'Abbaye, la source Tridaine est la seule ressource en eau valable pour alimenter l'Abbaye et la ville de Rochefort. En effet, Lhoist ne fournit pas de garantie absolue sur la préservation de l'eau d'un point de vue qualitatif et quantitatif à la suite du pompage réalisé durant l'exploitation de la carrière. Or, cette eau est déterminante dans la fabrication mais aussi pour les caractéristiques gustatives de la Trappiste de Rochefort.

Lhoist a lancé une enquête publique en vue d'obtenir un permis d'environnement pour la production d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude, permettant de créer des prises d'eau et piézomètre en vue de vérifier la faisabilité technique de l'approfondissement de la carrière. Cette enquête publique s'est déroulée entre le 17 juin et le 1er juillet 2013. Une étude d'incidences doit aussi être réalisée par l'industriel. Elle se basera sur l'étude hydrogéologique menée entre 2008 et 2012 (étude disponible sur le site).

De son côté l'Abbaye Notre-Dame de Saint-Rémy veut faire reconnaître la zone de prévention par la Région Wallonne. Elle met également en place des actions de soutien à la Tridaine, au moyen d'une lettre d'observations à envoyer à la commune de Rochefort et d'une pétition « Sauvons la Tridaine » disponibles sur le site web www.tridaine.be.

A l'heure où nous sommes, nous attendons la décision du fonctionnaire délégué de la Région quant à l'autorisation d'effectuer les essais de pompages et à l'obtention du permis d'environnement.

Mise en place d'un « Comité Tridaine »

Les implications des projets de Lhoist, en termes d'environnement, sont considérables non seulement sur l'écosystème que représentent l'aquifère et la source de Tridaine, mais également sur l'écosystème naturel terrestre (voir ci-dessous). Les retombées en matière sociale sont également conséquentes, puisque sont concernés plus d'une centaine d'employés et d'ouvriers chez Lhoist, mais également la trentaine de travailleurs de la brasserie de l'Abbaye, sans compter l'emploi indirect généré par ses activités. L'activité socio-économique de la région est aussi susceptible d'être affectée significativement à long terme.

Suite aux controverses auxquelles nous assistons actuellement, un « Comité Tridaine » a été constitué en juin dernier. Il rassemble des citoyens et des représentants d'associations locales concernées par l'avenir de la Tridaine et s'est étoffé depuis la création. Il se veut indépendant de l'Abbaye et de Lhoist, en vue de fournir des avis neutres et mener les actions opportunes (notamment en matière d'information du public). Il s'est réuni plusieurs fois depuis sa création. Notre association, les Naturalistes de la Haute-Lesse, y est représentée par Daniel TYTECA (suppléants : Claire SCHAUS et Philippe CORBEEL).

Point de vue des Naturalistes

Nos préoccupations principales ne concernent pas directement les aspects techniques liés à la qualité et à la quantité d'eau, ni les retombées sociales, bien qu'il faille rester attentif à ces aspects et qu'il faut à tout prix éviter d'« opposer l'emploi à l'environnement » et privilégier les solutions durables pour l'environnement naturel et humain. Notre action principale part du fait que les solutions envisagées pour suppléer au tarissement de la Tridaine incluent la mise en place de pompes et canalisations qui affecteront significativement l'environnement naturel, en particulier la réserve naturelle « Abbaye de Saint-Rémy et Léon Lhoist ». Nous mettons aussi en exergue les énormes dépenses en énergie qu'impliquera le fonctionnement des pompes, à une époque où on devrait plutôt privilégier les solutions économes en énergie.

Nous reproduisons dans ces pages le contenu de la lettre adressée à l'Administration communale par Daniel TYTECA au nom de l'association.

« Comme bon nombre de personnes, les membres de notre association se sont émus du projet d'extension des carrières Lhoist au site de la Boverie, menaçant ainsi directement la source de la Tridaine qui alimente l'Abbaye St-Rémy ainsi que la ville de Rochefort.

Nous joignons nos voix à celles, déjà nombreuses, qui s'opposent à ce projet qui met directement en péril la poursuite d'une activité séculaire, à l'origine, notamment de la production de la célèbre Trappiste de Rochefort, mondialement connue.

Nous souhaitons toutefois attirer également l'attention des autorités sur la menace que fait peser le projet sur la Réserve naturelle toute proche, « Réserve Abbaye de Saint-Rémy et Léon Lhoist » (sic !). Il est en effet question de creuser une tranchée sur une largeur de 10 mètres, en vue d'y déposer une canalisation destinée à acheminer les eaux puisées en divers puits de captage afin d'alimenter artificiellement la source de la Tridaine. Cette tranchée traverserait la Réserve et aurait donc un impact considérable sur les habitats que l'on s'efforce d'y sauvegarder.

Rappelons que la « Réserve Abbaye de Saint-Rémy et Léon Lhoist a été réalisée le 13 juin 1964 à l'initiative de l'Association Ardenne et Gaume, avec la collaboration des moines de l'Abbaye cistercienne Notre-Dame de St-Remy et de Monsieur Léon Lhoist propriétaire des Carrières et Fours à Chaux de Jemelle. Ceux-ci se sont engagés à collaborer pour protéger l'intégrité du site qui s'étend sur une vingtaine d'hectares à l'extrême sud du Bois de la Boverie » (A. THILL, 1975). Sur ce territoire d'étendue modeste, la réserve regroupe un ensemble de biotopes particulièrement précieux et représentatifs de la région, parmi lesquels on retrouve la hêtraie calcicole à orchidées, l'érablière à tilleul et scolopendre, diverses chênaies à charme, ainsi que des parcelles de pelouses calcicoles (A. THILL, 1975). On y retrouve notamment une douzaine d'espèces d'orchidées, parmi lesquelles les rares céphalanthère de Damas, épipactis négligé, platanthère à deux feuilles, platanthère verdâtre, ophrys abeille, ophrys mouche et orchis homme-pendu.

L'ensemble du site se trouve en Natura 2000 (site n° BE35025 – la Famenne entre Eprave et Havrenne) et constitue un SGIB (site de grand intérêt biologique – n° 40 sur le site « Biodiversité en Wallonie », <http://biodiversite.wallonie.be>). La canalisation projetée traverserait en particulier la hêtraie calcicole à orchidées ainsi que la chênaie-charmaie calcicole, faisant partie d'une unité de gestion UG8 (forêts indigènes de grand intérêt biologique).

Il serait donc paradoxal que les projets d'extension de carrière contribuent à dégrader une réserve naturelle mise en place notamment à l'initiative de l'exploitant de la même carrière.

Nous sommes persuadés que vous aurez à cœur de tenir compte également, parmi l'ensemble des arguments présentés par les opposants au projet d'extension auxquels nous nous joignons, de la dégradation de notre patrimoine naturel qu'occasionnerait la réalisation des travaux projetés. »

ANNONCE

Suite à la démission de Louis Deltombe, un appel est lancé aux membres afin d'épauler Philippe pour l'animation de la Commission Environnement. Merci de prendre contact avec Philippe pour toute information.

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS le jeudi 19 septembre 2013 à 20H00.
A Chanly, rue du Tombois, bienvenue à tous !**

Cheval vapeur, Travail équestre en forêt

Philippe Moës

En 2013, qu'il s'agisse de la Belgique, de la France ou d'autres pays d'Europe occidentale, les débardeurs professionnels utilisant la traction chevaline ne se comptent plus qu'en dizaines. Pourtant, travailler en forêt avec des chevaux peut, dans certaines conditions, non seulement être rentable, mais surtout apporter des avantages inégalables en termes environnementaux, énergétiques et sociaux.

Au travers de ses propos et images, Philippe Moës donne un coup de projecteur pragmatique sur ces travailleurs de l'ombre, méritant un tout autre sort que l'oubli.

Format: 24,5 x 26,5 cm, 144 pages. Reliure: cartonnée. Prix de vente : 32 €



Comité des Naturalistes de la Haute-Lesse

Le Comité a reçu le 9 août l'annonce de la démission d'un de ses membres, Louis Deltombe. Le Comité prend acte de la démission de Louis. Le Comité la regrette mais respecte sa décision et le remercie pour tout ce qu'il a fait pour l'association, au niveau du Comité, de la Commission de l'Environnement et de l'envoi régulier des Barbouillons.

Les membres de l'association souhaitant s'impliquer dans l'organisation et la gestion de l'association sont invités à contacter l'un des membres du Comité pour combler le poste vacant.

Le lac du Der

200 espèces d'oiseaux investissent chaque année les eaux du lac du Der. Habités ou de passage, ces oiseaux peuvent être observés en été comme en hiver par les passionnés d'ornithologie. L'espèce emblématique du lac reste la grue cendrée. Chaque automne, elles sont des milliers à migrer vers les terres du sud, et prennent possession du Lac du Der durant quelques jours.

En automne, l'eau du lac se retire et les vasières sont peu à peu colonisées par une herbe verte dont les oies cendrées sont friandes. Mais l'oie cendrée n'est pas la seule espèce d'oiseau recensée sur le lac du Der. Vous aurez aussi le privilège d'apercevoir l'Aigle Pygargue à queue blanche, rapace pêcheur de 2,60 mètres d'envergure, ainsi que la grue cendrée, le héron cendré, le faucon crécerelle, ou encore la Grande Aigrette.

Grandes pattes, long cou et queue en panache, la grue cendrée avec ses 2 mètres d'envergure est l'oiseau emblématique du Der. Plus grand oiseau sauvage visible en France, la grue cendrée peut être observée de la mi-octobre à mi-mars sur les digues du lac ou à la Ferme aux Grues. Au cours de leur migration, entre 60 000 et 140 000 spécimens font escale au Lac du Der. Le site est d'ailleurs son étape la plus importante en France.

Mais les oiseaux ne sont pas l'unique richesse de la faune sauvage du Lac ! Mammifères, libellules, amphibiens... se partagent les quelques 5 561 hectares, protégés et classés en réserve nationale de chasse et Faune sauvage.

Les 16-17 novembre, le Comité des Naturalistes de la Haute-Lesse organise pour ses membres un week end ornithologique en autocar au lac du Der. Inscription indispensable, voir informations dans la rubrique « Calendrier des activités » !



<http://www.lacduder.com/fr/le-paradis-des-oiseaux>

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente.

Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation

et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service

Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture,

Ressources Naturelles et Environnement (D'GARNE-DGO3).

Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOBEBB

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (minimum):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Laloux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 1er septembre 2013

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie (SPW)
- Direction Générale
Opérationnelle Agriculture, Ressources
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
**reproduits qu'avec l'autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be